

INFORMATIONS DIVERSES – CONFINEMENT – COVID-19

- 1) Installation du nouveau conseil municipal suite à l'élection du 15 mars 2020 : celle-ci devrait intervenir en **juin 2020** (sauf modifications)
- 2) Adoption du Budget Primitif 2020 : la date limite est fixée au **31 juillet 2020** (sauf modifications)
- 3) **Etat-civil** : la secrétaire de mairie ne reçoit plus du public jusqu'à nouvel ordre (sauf urgence). En conséquent :

1.1. *La célébration des mariages, l'enregistrement des PACS et les déclarations de naissance sont reportés (sauf modifications)*

1.2 **Pour les décès, la mairie pourra être ouverte ponctuellement et sur rendez-vous.**

L'organisation des cérémonies funéraires dans les cimetières (inhumation ou crémation) demeure possible mais en présence de 20 personnes au maximum (conjoint, frères, sœurs, enfants).

Pour les cérémonies religieuses, se rapprocher de la paroisse de MOREUIL)

4) La cérémonie du 8 mai 2020 est annulée.

5) La réderie de mai 2020 est annulée.

6) La collecte des ordures ménagères est maintenue. En ce qui concerne les sacs jaunes, il faut suivre le calendrier actuel donc ceux-ci seront ramassés le vendredi 17 avril 2020.

Rappel : il est formellement interdit de déposer déchets, gravats, branchages et autres détritiques sur la voie publique, en particulier les chemins communaux et aux abords des conteneurs à verre.

Il vous est demandé de stocker ses sacs bleus. Dès la reprise de ces collectes, une information vous sera transmise.

Pour tout renseignement, une permanence téléphonique est assurée par Madame Isabelle VERCOUSTRE, secrétaire de mairie, au **09.63.60.24.00 le lundi de 13h00/19h00 et le vendredi de 12h30/19h30.**

De même, vous pouvez contacter Monsieur DARCIS Philippe, 2^{ème} adjoint au maire, au 03.22.09.83.62.

.../...

CONGÉS DE LA SECRÉTAIRE EN MAI 2020

*La secrétaire sera en congé le **vendredi 22 mai 2020**. Monsieur DARCIS Philippe, 2^{ème} adjoint au maire, fera une permanence ce jour-là de 18h00/19h00.*

RECOMMANDATIONS

Prenez bien soin de vous. Ne vous mettez pas en danger et ne mettez pas la vie d'autrui en danger en ne respectant pas les règles de confinement. Ne sortez que si c'est indispensable (pour aller au travail, faire vos courses, aller chez le médecin ou chercher vos médicaments...). Gardez vos distances. Ayez toujours une attestation de déplacement dérogatoire sur vous en fonction de vos déplacements.

La vie est précieuse. En ces moments difficiles, soyons solidaires. N'hésitez pas à faire remonter toute information utile pour améliorer le quotidien de chacun et de chacune d'entre nous. Prenez des nouvelles de vos voisins.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui mettent tout en œuvre pour sauver des vies avec les moyens dont ils disposent, notamment dans le milieu hospitalier, les médecins, les pharmaciens, les pompiers, les ambulanciers...

Merci également aux agriculteurs, aux maraîchers, aux commerces alimentaires et à leurs employés... Sans eux, nous serions privés de l'essentiel.

Ayons toujours à l'esprit que toutes ces personnes continuent d'assurer un service de qualité au péril de leur propre vie faisant preuve d'abnégation.

Mais restons optimistes. Il y aura des jours meilleurs.

Bon courage et beaucoup de patience dans ce contexte particulier.

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD, 10/04/2020

Le 2^{ème} adjoint au maire,

Philippe DARCIS